

BULLETIN D'ADHESION

Association Française des Professionnels de la Pisciculture d'Etangs

AFPPE

- Cotisation 2019 -

Par décision du Conseil d'Administration,

l'adhésion portera sur l'année civile et le montant de la cotisation 2019 est fixé à :

Association Française des Professionnels de la Pisciculture d'Etang



180 Euros

Nom : Prénom :
Organisme / Société :
Adresse
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
E-mail :

Adhère à l'Association Française des Professionnels de la Pisciculture d'Etangs (AFPPE) pour l'année 2019 pour le montant de 180 euros.

Fait à le Signature

A retourner, accompagné de votre chèque (possibilité de paiement en 3 fois), libellé à l'AFPPE, à : Trésorier de l'AFPPE :

M. Roland MALLARD – 4, Le Perron - 44160 PONTCHATEAU

OU par virement bancaire :

IBAN : FR76 1470 6000 0985 2992 7300 011 (BIC/SWIFT : AGRIFRPP847)

(A remplir et à conserver pour votre comptabilité)

Reçu de *(votre société)*

Le *(date)*

La somme de **180,00 euros**

Par chèque n° *(numéro de chèque)* ou virement bancaire.

Cotisation à l'Association Française des Professionnels de la Pisciculture d'Etangs pour l'année 2019.

Le Trésorier,
Roland MALLARD